



## Safety training EASA PART 21 et 145 (FH/FOH/SMS) Continue - Évaluation/Formations

Safety Training EASA Part 21 et Part 145, Facteurs Organisationnels et Humains (FOH) - Formation continue - Évaluation / Formation

XQ-FSA145-21-FC-FR



### Description

Le parcours de formation Safety Training est conforme aux exigences réglementaires de l'EASA : GM1 145.A.30(e), GM1 21.A.139(c)(5)(i) (Système de gestion de la production), GM1 21.A.239(c)(5)(i) (Système de gestion de la conception), ainsi qu'aux guides DSAC G-45-04, G-06-00.

La formation s'inscrit dans le cadre des règlements (UE) n°1321/2014, amendé par 2021/1963, et n°748/2012, amendé par 2022/201, et prend en compte la mise en œuvre des règlements (UE) 2022/1645 et 2023/203 relatifs à la Partie-IS et au guide Cyberfrance DSAC/OSAC.

### OBJECTIF :

- Être en mesure de démontrer la conformité aux exigences EASA GM1 145.A.30 (e) Système de Management de la Sécurité (SMS) et Facteurs Humains
  - Acquérir une compréhension approfondie des concepts de base de la culture sécurité aérienne
  - Être capable de tenir compte des connaissances sur les Facteurs Organisationnels et Humains (FOH) et de les intégrer dans les domaines de la maintenance
  - Acquérir une solide compréhension des principes de sécurité aérienne, de facteurs humains et de culture juste
- Être en mesure d'identifier et de participer à l'identification des risques de son organisation.

### PROGRAMME :

#### 1. Généralités/Introduction à la gestion de la sécurité et aux facteurs humains

- Nécessité de s'attaquer à la gestion de la sécurité et aux facteurs humains
- Statistiques
- Incidents

#### 1 bis. Gestion des risques de la sécurité

- Identification des dangers
- Évaluation des risques de la sécurité
- Atténuation et gestion des risques
- Efficacité de la gestion des risques de la sécurité

#### 2. Culture de sécurité et Facteurs organisationnels

- Justesse/confiance
- Engagement envers la sécurité

- Adaptabilité
- Sensibilisation
- Comportement
- Information

### **3. Erreurs humaines**

- Modèles d'erreurs et théories
- Types d'erreurs dans les tâches de maintenance
- Violations
- Implications des erreurs
- Éviter et gérer les erreurs
- Fiabilité humaine

### **4. Performance humaine et limites**

- Vision
- Audition
- Traitement de l'information
- Attention et perception
- Connaissance de la situation
- Mémoire
- Claustrophobie et accès physique
- Motivation
- Forme/santé
- Stress
- Gestion de la charge de travail
- Fatigue
- Alcool, médicaments, drogues
- Travail physique
- Tâches répétitives/routine

### **5. Environnement**

- Pression des pairs
- Stress
- Pressions temporelles et délais
- Charge de travail
- Travail en vacation
- Bruit et fumées
- Lumière
- Climat et température
- Mouvement et vibration
- Systèmes complexes
- Autres risques sur le lieu de travail
- Manque de main-d'œuvre
- Distractions et interruptions

### **6. Les procédures, informations, les outillages et leur utilisation**

- Inspection visuelle
- Note et enregistrement des travaux
- Procédure - pratique/inadéquation/normes
- Documentation technique - accès et qualité
- Tâches de maintenance critiques et méthodes de capture des erreurs

## 7. Communication

- Changement d'équipes/Transfert de tâches
- Diffusion de l'information
- Différences culturelles

## 8. Travail d'équipe

- Responsabilités
- Encadrement, supervision et responsables
- Prise de décisions

## 9. Professionnalisme et intégrité

- Maintien à jour et actualisation
- Éviter les erreurs liées au comportement
- Confiance en soi

## 10. Programme de sécurité de l'organisation

- Politique et objectifs de sécurité, principes de culture juste
- Déclaration des erreurs et des dangers, système interne de rapport de sécurité
- Processus d'enquête
- Mesures à prendre pour traiter les problèmes
- Remontée d'information et promotion de la sécurité

## DURÉE DE L'E-LEARNING

Evaluation : Entre 1h30 et 2h30

Formation adaptée à vos besoins : De 0 à 6 heures

**PUBLIC CONCERNÉ :** L'ensemble des personnels des organismes aéronautiques EASA PART 145 et 21 et leurs sous-traitants.

**VALIDITÉ DU CERTIFICAT :** 2 ans

## Conditions d'examen

**Test de positionnement :** Validation de vos acquis.

**Formation uniquement sur les compétences non validées** à partir du test de positionnement, suivi d'un questionnaire adapté aux modules non validés.

## Certification

Délivrance du certificat à la validation des compétences Formation à la sécurité aérienne pour les organismes EASA PART 145 et EASA PART 21.